



# SYNDICAT NATIONAL UNIFIÉ DES IMPÔTS

80/82 rue de Montreuil 75011 PARIS - Tél. 01.44.64.64.44 - Fax 01.43.48.96.16

E-mail : [clr@snui.fr](mailto:clr@snui.fr) <http://www.snui.fr>

MARE FISCUM, MARE NOSTRUM,

J'Y SNUI, J'Y RESTE

Bulletin de liaison du Comité

No 25

JUILLET - AOUT 2009

---

## EDITO

### UNE HISTOIRE QUI CONTINUE...

*La fusion des trois régies, directes, enregistrement, indirectes pour donner naissance à la DGI avait donné lieu à un regroupement syndical qui devait devenir le SNUI avec toute la très riche et exemplaire vie qui lui a permis de se développer, de grandir pour être connu et reconnu par les agents de la DGI tout d'abord qui en ont fait le premier syndicat en adhérents et en voix, mais aussi et beaucoup plus largement par le monde syndical hors DGI, par les médias, par l'opinion publique et enfin sur les 20 dernières années au niveau européen par tout le travail qu'il y a fourni, par les pratiques et les valeurs qu'il a pu apporter au sein de l'UFE (Union des personnels des Finances en Europe).*

*Le 27<sup>ème</sup> Congrès du SNUI qui vient de se tenir à Caen est donc le dernier qui s'est fait sous la simple appellation SNUI puisque la fusion de la DGI et de la CP conduit le SNUI à continuer son aventure en compagnie de Sud Trésor dans le cadre de la nouvelle direction la DGFIP. Un congrès extraordinaire se tiendra à l'automne pour entériner cette nouvelle situation.*

*En votant à l'unanimité la résolution d'orientation ce congrès a donné un mandat sans ambiguïté, qui emporte l'obligation très forte pour le Bureau National, élu lui aussi à l'unanimité, de continuer à mettre en oeuvre sans concession ni changement sur les valeurs et pratiques, le même type de syndicalisme avec toute son identité que vous connaissez et appréciez, au sein du nouveau champ professionnel, la DGFIP. Ce mandat vaut engagement de toujours mettre en oeuvre le syndicalisme d'adhérents, de proximité, démocratique, d'analyse, de critique, de proposition et de toujours rester vigilant et très sourcilleux sur son indépendance politique et syndicale en gardant en particulier sa capacité de faire seul ses analyses.*

*Cette histoire syndicale qui continue représente un travail très important à venir pour l'ensemble des équipes militantes du SNUI qui, au delà de ce travail, rencontreront des difficultés spécifiques compte tenu d'un nombre important des structures de l'ex DGCP, de la découverte d'une culture administrative, d'une hiérarchie et de métiers différents. Il leur faudra présenter l'image d'un syndicalisme nouveau et différent sans apparaître comme étant celui uniquement des agents de la filière fiscale. L'affaiblissement régulier de FO- Trésor et l'extrême parcellisation, et l'émiettement des structures syndicales dans l'ex-CP démontrent qu'il y a une attente des agents de la filière gestion publique pour une autre forme de syndicalisme que l'Union peut apporter.*

*En participant à l'agrandissement de cette maison que nous avons su seuls patiemment et avec ferveur construire, nos camarades vont donc connaître ce que nous avons tous pu connaître des réussites, des échecs, des satisfactions, des déceptions. Au congrès de Caen ils ont démontré leur volonté de réussir et ils en ont pleinement les moyens.*

## LE CLR AU 27EME CONGRES DU SNUI A CAEN

### ***GASTON LEFORT, TITI ETAIT PRESENT ...***

Suite à l'invitation faite aux camarades adhérents du CLR de Basse et Haute Normandie de venir participer à la première journée du congrès, le Mardi, et à l'invitation particulière et insistante du Président du CLR qui lui avait été faite, Gaston était présent lors de cette première matinée consacrée en particulier à l'orientation du syndicat.

Sa présence a été très longuement et très chaleureusement applaudie par tous les congressistes debout- une grande et belle standing ovation comme on dit maintenant- pour rendre hommage à Titi qui en sa qualité de père fondateur a tant œuvré et milité durant toute sa vie administrative puis en qualité de retraité. Il est de ceux qui ont posé les fondamentaux qui font du SNUI ce syndicat si particulier. Un beau et grand moment d'émotion partagé par tous comme le syndicalisme au SNUI sait en faire vivre.



Les camarades organisateurs du congrès avaient eu l'idée originale de mettre, à l'entrée du palais des congrès, tous les noms des secrétaires généraux du SNUI qui se sont succédés depuis sa création et la présence de Gaston a été l'occasion de faire une photo de ceux qui étaient présents au congrès avec par ordre d'apparition en scène : Gaston Lefort, François Albertini, Daniel Roth, Gérard Gourguechon, Bernard Lagardère, Christian Steenhoudt, Christian Boulais, Serge Colin, et l'actuel Laurent Gathier.

### **LES INTERVENTIONS DES DELEGUES DU CLR EN TRIBUNE EN SEANCE PLENIERE :**

Clo Peretti et Jacques Selves avaient été élus à l'AG du CLR en Mars dernier pour être nos représentants à ce congrès.

Dans le cadre du rapport d'activité et d'orientation Clo Peretti est intervenue pour faire une présentation de la situation du CLR au regard des évolutions positives en nombre d'adhérents et du travail conséquent que cela entraîne en gestion de fichier, de relances, de contacts avec les sections. Elle a également mis en avant toute l'activité revendicative du CLR : courriers aux parlementaires pour défendre la réversion, l'aide à domicile, actions et manifestations nationales en totale intersyndicale pour défendre le pouvoir d'achat des retraités et participations également aux journées nationales interprofessionnelles, actifs et retraités et enfin tout dernièrement action pour la perception pour les retraités 2009 de l'IMT liée à la fusion DGI-CP. Enfin elle a lu le vœu adopté à l'AG du CLR et qui portait sur le syndicalisme à mettre en œuvre au sein de la DGFIP et sur le nom (en particulier refus d'une appellation Sud ou Solidaires) de la nouvelle entité syndicale qui sera la continuation du SNUI actuel. **Nous remercions les nombreuses sections et Régions qui nous ont fait savoir qu'elles avaient voté pour notre vœu.**

Jacques Selves est intervenu lors de la présentation de la résolution qui ressortait des travaux de la commission No 7 qui traitait du Pouvoir d'achat. Il a demandé que dans le paragraphe de cette résolution qui était consacré aux retraites soit clairement précisé l'attachement du SNUI au statut qui prévoit que nos pensions ne soient que du domaine du budget de l'Etat (donc ni répartition, ni capitalisation). Il a aussi fait rajouter la demande de revalorisation des pensions au 1<sup>er</sup> Janvier de l'année et le maintien de la ½ part d'impôt sur le revenu. Vous trouverez l'ensemble du revendicatif SNUI sur nos pensions sur la page 3

## **LE CLR AU CONGRES DE CAEN, SUITE ...**

### **REVENDICATIF - RESOLUTION N°7 SUR LE POUVOIR D'ACHAT**

Ci-dessous paragraphe plus particulièrement consacré à nos pensions.

***Pour le SNUI, les pensions doivent demeurer inscrites au budget de l'Etat. Il condamne les dégradations des droits des pensionnés et la création d'un fonds de pension obligatoire (RAFP) issu de la réforme 2003 des retraites.***

***Il condamne les nouvelles dégradations du système des pensions qui aboutit à un allongement de la durée de cotisation et à la pénalisation de ceux qui n'ont pas acquis une retraite à taux plein.***

***Il condamne aussi tout nouveau recul quant à l'âge de l'ouverture des droits à pension et toute atteinte qui serait portée aux droits conjugaux et familiaux notamment la pension de réversion.***

***La mise en place par le gouvernement de la transformation des jours placés sur un CET et de la GIPA en points de retraite additionnelle sont une mauvaise réponse et une solution pernicieuse à la dégradation du pouvoir d'achat des pensionnés.***

***Le SNUI exige l'intégration de la totalité des primes dans le traitement, ou dans l'IMT, sans perte de salaire.***

***Le SNUI constate que la suppression de la demi-part de quotient familial de l'impôt sur le revenu en faveur des personnes seules ayant élevé des enfants porterait une atteinte sévère au pouvoir d'achat de ces contribuables et notamment des retraités. Ils subiraient ainsi une augmentation de leur impôt sur le revenu, avec tous les dommages collatéraux sur leurs impôts locaux, la redevance TV et les prestations sociales dont ils bénéficient.***

***Le SNUI, qui condamne la politique fiscale menée par le gouvernement, et qui s'oppose au bouclier fiscal, véritable mesure d'injustice sociale, exige le maintien de cette demi-part de quotient familial.***

### **REUNION CLR AVEC LES ADHERENTS DE BASSE ET HAUTE NORMANDIE**

Le bureau du CLR avait envoyé une invitation à tous ses adhérents de Basse et Haute Normandie, afin de participer à la première journée (le Mardi) du congrès. Une douzaine de camarades normands ont répondu favorablement à cette invitation. Avec les autres camarades du CLR déjà présents en qualité de délégués à divers titres (anciens secrétaires généraux, membres de la solidarité, délégués du CLR) ce sont donc une trentaine d'adhérents du CLR qui ont pris en commun le repas du midi et se sont ensuite rendus à la réunion qui a suivi dans l'après-midi.

Remerciements à Christophe Cusset, l'organisateur en chef du Congrès, qui avait prévu les 3 petits bus pour nous amener dans la salle située en ville (en effet toutes les salles du palais du congrès étaient occupées par les 7 commissions pour le revendicatif) dans laquelle notre réunion s'est tenue pendant plus de 2 heures.

Lors de cette réunion animée plusieurs sujets ont été abordés : la vie du CLR au niveau national, au niveau local, la politique de fidélisation des adhérents, les relations avec la FGR-FP, le développement de l'Unirs. Le débat sur la mise en concurrence de la MGFIP (ex MAI) a permis de constater la remise en cause assez profonde des fondamentaux qui avaient amené à la création de la mutualité française et a souligné les risques qui pèseraient lors de la remise en concurrence dans 7 ans.

### **REMERCIEMENTS SINCERES**

**A tous les camarades organisateurs du dernier congrès du SNUI (en tant que tel) pour une organisation et des conditions matérielles parfaites. Ils ont su aussi apporter ce supplément d'âme que porte les militants du SNUI grâce à leur dévouement leur gentillesse, leur sourire, leur disponibilité sans faille.**

## **67 ANS, vous avez dit 67 ans, Personne n'en a rêvé mais ils veulent le faire !!!!**

L'âge de départ en retraite devrait passer de 60 à 67 ans. Au-delà de cette information brute, cette nouvelle régression n'aborde même pas le problème de la pénibilité de certains métiers. Si le sujet était évoqué, encore faudrait-il savoir ce que l'on met dans le vocable pénibilité. En effet, imaginez un peu l'institutrice de votre petit fils a 67 ans avec 25 gosses tous les jours, ou le maçon de 67 ans travaillant 48 heures par semaine (finies les 35h «l'avenir» c'est 45h plus 3h supplémentaires, travailler plus pour gagner plus), ou encore le marin pêcheur toujours de 67 ans qui tire ses filets en haute mer par mauvais temps, etc., etc. Il faut espérer qu'ils ne vont pas envisager de rappeler tous ceux qui n'ont pas encore ces 67 ans !!!!

C'est d'abord le Premier Ministre qui a ouvert le feu en déclarant au cours d'un salon au Bourget que «repousser l'âge légal de départ en retraite n'est pas une question taboue ». Puis, comme un ballet bien réglé, c'est Brice Hortefeux qui précise les choses «Comme on sait que si on ne fait rien, on va droit dans le mur, il n'y a pas aujourd'hui trente six solutions, il y en a trois. Diminuer les pensions, est-ce que dans le pays, les gens sont prêts à cela ? -augmenter les cotisations- reporter l'âge de la retraite comme l'ont fait les Allemands sur une trentaine d'années jusqu'à 67 ans». C'est enfin Nicolas Sarkozy qui le confirme à Versailles. Avec le leitmotiv habituel, l'alignement sur les autres pays européens. Après l'âge légal de départ en retraite, on nous dira peut être qu'il faut aussi s'aligner sur certains pays qui ne connaissent pas le statut de fonctionnaire de l'état avec le système de pensions budgétées ou le régime des retraites par répartition et alors obliger à souscrire à des fonds de

pensions, vous savez ceux qui font faillite !!!

Il est curieux que pour certains sujets, nos gouvernants prônent toujours l'harmonisation et que pour d'autres sujets comme la fiscalité ou les minima sociaux, la question n'est toujours pas à l'ordre du jour.

Par ailleurs, comme dit une célèbre humoriste, «on ne nous dit pas tout». En effet, il y a un écart important en Europe entre l'âge légal de départ en retraite et l'âge de départ effectif en retraite. C'est ainsi qu'en France, selon les dernières statistiques qui datent de 2001, l'âge effectif de départ en retraite était de 58 ans. Depuis, compte tenu des usines qui ferment et des plans de licenciements qui sont mis en œuvre, l'âge effectif de cessation d'activité aurait plutôt tendance à diminuer. On peut se poser la question de savoir si le marché du travail permettra d'ici là de partir en retraite à 65 ou 67 ans.

En Europe, certains pays voudraient également différencier la date de départ en retraite en fonction du sexe. Enfin les périodes transitoires pour arriver à 65 ou 67 ans sont plus ou moins étalées dans le temps. A titre d'exemple, 2033 pour l'Autriche, entre 2010 et 2020 pour la Grande Bretagne, entre 1997 et 2009 pour la Belgique.

Mais trêve de longs discours, le tableau ci-après nous donne pour les différents pays de la Communauté Européenne les taux d'activité et de chômage pour les hommes et les femmes, l'âge effectif de cessation d'activité et l'âge légal de départ en retraite.

## ACTIVITE DES TRAVAILLEURS AGES EFFECTIF DE CESSATION D'ACTIVITE EN 2001

Taux d'activité des 55-64 ans (en %)		Taux d'activité des 55-64 ans (en %)			Age effectif de cessation d'activité				Age légal de départ à la retraite	
					Femmes	Hommes	Total		Femmes	Hommes
S	68,4	D	12,0	IRL	62,2	63,2	63,1	B	62	65
DK	58,9	FIN	9,0	UK	61,6	63,1	62,1	DK	65	65
UK	54,0	E	8,6	S	61,9	62,1	62,0	D	65	65
P	52,1	UE	6,8	P	61,5	62,0	62,0	EL	65	65
FIN	50,0	S	5,9	DK	61,1	62,2	61,9	E	65	65
IRL	47,9	F	5,8	FIN	61,4	61,6	61,6	F	60	60
D	42,8	A	5,6	NL	60,3	61,1	60,9	IRL	65	65
E	42,3	I	4,6	D	60,4	60,9	60,7	I	57-65	57-65
UE	41,0	EL	4,1	E	60,2	60,7	60,6	L	65	65
NL	39,9	DK	4,0	UE	59,1	60,5	59,9	NL	65	65
EL	39,6	UK	3,3	EL	57,7	61,2	59,6	A	60	65
F	32,6	B	3,0	A	58,6	60,0	59,6	P	65	65
A	29,0	IRL	2,6	I	59,2	59,6	59,4	FIN	65	65
I	28,2	P	2,6	F	58,0	58,2	58,1	S	65	65
B	26,0	NL	1,5	B	55,9	57,8	57,0	UK	60	65
L	24,9	L	0,3	L	55,3	57,5	56,8			

Source : Eurostat, enquête sur les forces de travail ; calcul Commission Européenne

*Il serait intéressant d'avoir également les statistiques pour la date d'entrée des jeunes dans la vie active et les % de jeunes en activité avec la nature de leur contrat de travail. En France non seulement on vipe avant l'âge légal de 60 ans et on est le pays d'Europe où les jeunes rentrent le plus tard dans la vie active.*

## LA VIE LOCALE DU CLR

### Dans l'OISE

André PAGES, syndicaliste de culture et de conviction, qui affiche sa fidélité à un idéal qui demeure vivace depuis si longtemps qu'il en a oublié de nous préciser la date (à moins que par coquetterie il ne veuille pas que l'on sache) nous a envoyé un courrier pour nous faire part de son activité tant au sein de la FGR départementale que dans les fonctions qu'il occupe au sein du CODERPA de l'Oise.

Comme de plus en plus de camarades du CLR il est membre de la CE de la FGR départementale, et participe à la vie militante de cette section. Il écrit en particulier pour le bulletin de l'Oise et, dans le No d'Avril dernier, dans un article dont l'intitulé reprend cette formule de Proudhon : « L'Homme vivant est un groupe » il écrit un article qui rappelle toute l'importance de l'action publique qui ne peut vivre que grâce à une justice fiscale élément essentiel d'une justice sociale.

André est également animateur de la commission Maintien à domicile-hébergement du CODERPA de l'Oise. Dans le cadre de ce militantisme, il nous a envoyé des documents de travail très intéressants et complets pour nourrir le débat sur l'évolution de la protection sociale. Toujours dans le bulletin FGR-Oise, dans un article sur la protection sociale et les problèmes de dépendance en particulier, il rend compte des travaux du CODERPA pendant lesquels il a développé et souligné tout ce qui met en cause l'aspect universel de la Sécurité Sociale.

Nous remercions André de nous avoir fait part de tout son engagement et travail militant qui démontre que, quel que soit le temps passé, il est toujours aussi essentiel de continuer à agir.

### Dans le VAL D'OISE

Pierre OUTTERYCK après avoir lu l'avis de recherche lancé dans notre bulletin nous écrit pour nous préciser qu'il est rentré, par hasard dit-il, aux impôts en 1949 et qu'il a tout de suite adhéré au Syndicat Autonome des Contributions directes (siège 40 Rue du Louvre, puis le siège a été successivement transféré Bd Sébastopol- près du Châtelet- puis Rue Montmartre, puis rue de Volney). Pierre est devenu très rapidement Secrétaire de section de la Seine et Oise, puis en 1957 après son passage à l'ENI il s'est retrouvé à Creil dans l'Oise compte tenu qu'aucun inspecteur n'avait été nommé en Ile de France suite à des mouvements de grève pendant la scolarité. La fidélité de Pierre au SNUI a été sans faille, et pour conclure il nous écrit : « nonagénaire dans quelques mois, je continuerai d'assister aux AG du SNUI ».

# Nostalgie

RETROUVAILLES ■ Des anciens élèves de l'École nationale des Impôts

## Toi non plus tu n'as pas changé

Pile à l'heure ! Dès 15 heures, certains élèves de la promotion 67/69 de l'École nationale des impôts étaient devant la porte pour un week-end de « retour aux sources ».

Patrick Bertholon

Voilà des mois qu'ils préparaient ce moment (voir notre édition de jeudi). Après avoir célébré le trentenaire de leur promotion, les anciens de l'École nationale des impôts se retrouvaient dix ans plus tard. Et s'ils avaient baptisé cette rencontre « retour aux sources », ce n'était pas seulement pour faire bien sur l'invitation.

### En logement étudiant

La preuve ? La plupart des 250 présents étaient hébergés en logement étudiant, là où certains vivaient entre 1967 et 1969. Et les cheveux blancs et des louches très solennelles n'ont pas empêché la nostalgie de faire entendre quelques chansons « légères ». Un petit groupe en avait même concocté une pour ce quarantième anniversaire.

Dans le hall, on entendait parfois une question posée par un invité face à un autre : « Ti me reconnais-tu ? » suivie de quelques secondes de silence, puis soudain, un nom. Et une accolade.

Sur un écran, un diapo-



SOUVENIR. Le professeur Hodou et deux de ses anciens élèves de 1968.

rama du « bon vieux temps ».

« Ça reste obligatoirement de bons souvenirs »

« C'est la même émotion qu'il y a dix ans ! Ce sont des lieux où je n'ai pas

souffert ! Ça reste obligatoirement de bons souvenirs... Puisque c'était notre jeunesse », affirmait François Legrand, un des rares de la promo à n'avoir pas choisi une carrière dans l'administration des Finances.

« J'ai fini ma carrière de magistrat comme président de chambre à la cour d'Appel de Metz ».

Loïc Lecomte, lui a com-

mencé et fini par Clermont. « J'étais élève, et j'ai fini directeur de 2001 à 2006. C'est comme un rêve qui se réalisait. Comme élève, j'avais une profonde admiration pour le directeur de l'époque et je n'avais qu'une seule envie : lui ressembler. J'espère que j'ai réussi. Quant à cette ville, je l'ai toujours aimée et je suis nantais. Je la trouve accessible à tous, depuis quarante ans. »

## LES BREVES D'AGEANOFISC

A cru que le journaliste s'était trompé en lisant que les dépenses de fonctionnement de l'Élysée avaient augmenté de 21,7% et que les dépenses de fonctionnement courant avaient fait un bond de 51,2 millions d'euros ; a lu aussi que le budget de l'Etat était augmenté de 2,8%. Cherchez l'erreur.

A été plus que surpris de l'utilisation faite du résultat des élections européennes. En effet après avoir entendu, pendant la courte campagne les concernant, les membres du Gouvernement et de la majorité déclarer que ces élections ne concernaient que l'Europe et pas la politique intérieure, dès les résultats connus, ils affirmaient que cette victoire était le signe évident de la volonté des Français de continuer les réformes en France !!!!

Pensait que certains pourraient peut-être investir leurs quelques économies en actions de LA POSTE. Mais suite aux élections européennes il vient d'apprendre que le gouvernement mettrait en œuvre son projet de faire de La Poste une société anonyme à capitaux publics. Les capitaux seront peut-être publics mais on peut se poser la question de savoir ce qu'il en restera du Service Public ? Il est déjà question que l'acheminement des lettres prennent du retard et qu'en sera-t-il du statut des agents pour ceux qui à la poste en ont encore un ?

A constaté que l'on n'arrête pas le progrès informatique. Jusqu'à maintenant, l'ordinateur sert à envoyer et à recevoir du courrier, à se brancher sur divers sites... il est également possible de se servir de son ordinateur pour regarder la télévision ou comme moniteur pour des jeux vidéo. Mais l'inverse est-il possible ?

Une société suisse Seniormail vient de développer une application informatique permettant de mener sur le poste de télévision un certain nombre de services liés à internet et notamment la possibilité de communiquer par mails. En se servant de sa télévision, l'utilisateur pourra avoir accès à son courrier et à des sites internet pré programmés et formatés pour la télévision.

Enfin voilà une application pour les personnes n'ayant jamais utilisé internet ou, l'âge aidant, ayant des difficultés à se servir d'un ordinateur. Elle permettra c'est certain de réduire la fracture numérique entre les générations.

Pour l'instant, cette technique a été expérimentée avec succès sur des lieux de vie collective permettant ainsi aux pensionnaires de communiquer avec leur famille et de recevoir, outre du courrier électronique, des photos des événements familiaux....

Bientôt ce procédé sera offert aux particuliers grâce à un accord avec un opérateur de téléphonie offrant l'ADSL. L'utilisateur ne peut que recevoir du courrier, il n'a pas la possibilité de répondre sauf par un message préprogrammé ou par un accusé de réception.

Mais voilà la maigre pension d'Agéanofisc aura du mal à lui permettre de profiter de ce progrès compte tenu que :

le matériel coûterait environ 600 euros et l'abonnement entre 30 et 50 euros.

# VOTRE AVIS NOUS INTERESSE

Vous recevez régulièrement 3 types d'information par le biais de la FGR (le Courrier du Retraité), du SNUI (l'Unité), du CLR. (Mare Fiscum, Mare Nostrum), 3 types d'information qui n'ont pas vocation à remplir les mêmes fonctions. D'une première approche globale on peut dire que ces types d'informations se complètent. Ainsi la FGR est plus généraliste, celle du SNUI concerne plus le métier et la toute petite dernière du CLR est plus axée sur les retraités du SNUI.

***Mais pour avoir votre avis nous aimerions que vous remplissiez et nous retourniez ce petit questionnaire à remplir sur la plage ou le soir après une ballade près de chez vous, ou à la campagne, ou à la montagne. En gros ce questionnaire est plutôt basé sur le principe du « j'aime ou j'aime pas ». Merci de nous répondre.***

## 1- Le Courrier du Retraité le mensuel de la FGR

Etant précisé que nous ne sommes pas, en qualité de CLR, partie prenante dans sa rédaction ni de sa ligne éditoriale. Toutefois il sera possible de faire connaître au Bureau National de la FGR vos appréciations et commentaires.

a) Quelles sont les rubriques qui vous intéressent le plus (les classer par ordre de préférence) ?

b) Quelles sont celles qui vous intéressent le moins ?

c) Vos propositions : selon vous quels types de sujets ne sont pas et devraient être abordés dans ce Courrier du Retraité ?

## 2- L'UNITÉ

a) Quels sont les articles que vous lisez le plus souvent (vie des agents, vie des services, éditorial, etc.) ?

b) Quels sont les reproches les plus importants que vous feriez à l'Unité ?

c) Vos propositions d'amélioration de l'Unité ? Forme, fond.

## 3- Le bulletin du CLR, Mare Fiscum, Mare Nostrum

a) Ce que j'aime

b) Ce que je n'aime pas

c) Ce qui manque

NOM  
ADRESSE

PRENOM

**A RETOURNER AU CLR 80-82 rue de Montreuil 75011 PARIS**